

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Vaccination contre la grippe saisonnière

C'est le temps d'y penser!

Saint-Hyacinthe, le 11 octobre 2016 – La MRC des Maskoutains et le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est (CISSS) collaborent, pour une quatrième année consécutive, afin d'offrir à la population du territoire différentes options pour recevoir le vaccin antigrippal en novembre. Onze municipalités situées en périphérie de Saint-Hyacinthe contribuent à cette campagne de vaccination et proposent cinq points de services en milieu rural à leurs citoyens.

Les municipalités rurales participantes sont Saint-Barnabé-Sud, Saint-Bernard-de-Michaudville, Saint-Damase, Saint-Hugues, Saint-Jude, Saint-Liboire, Saint-Louis, Sainte-Madeleine, Saint-Marcel-de-Richelieu, Saint-Pie et Saint-Valérien-de-Milton.

Ce partenariat pour l'organisation de la vaccination contre la grippe en milieu rural est un service de proximité très apprécié. Il permet de mieux rejoindre la population, notamment les clientèles pour lesquelles il est plus difficile de se déplacer, et aussi, d'augmenter le nombre de personnes vulnérables vaccinées contre l'influenza.

Clientèles visées

La vaccination antigrippale demeure le moyen le plus efficace de se protéger contre la grippe. Le vaccin est offert gratuitement aux clientèles à haut risque de complications telles que les enfants âgés de 6 à 23 mois, les adultes de 60 ans et plus, les personnes de 2 ans et plus ayant un système immunitaire affaibli, celles présentant une obésité importante ou celles atteintes d'une maladie chronique, comme une maladie du cœur, des poumons ou des reins, le diabète, le cancer, l'asthme, les femmes enceintes présentant une telle condition peu importe le stade de leur grossesse et les femmes enceintes en bonne santé qui en sont aux 2^e et 3^e trimestre de la grossesse. Le vaccin est également offert aux proches des personnes vulnérables ainsi qu'aux travailleurs de la santé. Il est également recommandé que les proches des bébés de moins de 6 mois soient vaccinés.

Les personnes âgées de 65 ans et plus et celles âgées de 2 à 64 ans ayant une maladie chronique présentant un risque élevé de complications sont également invitées à recevoir le vaccin contre les infections à pneumocoque.

La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière s'adresse également à toute la population. Des frais de 20 \$ (argent comptant uniquement) seront exigés pour les personnes qui ne font pas partie des groupes identifiés précédemment. Chaque situation sera évaluée par l'infirmière lors de la vaccination.

Un vaccin intranasal contre la grippe pour les 2 à 17 ans

Un vaccin donné en vaporisation nasale plutôt qu'en injection sera de nouveau offert gratuitement cette année aux enfants de 2 à 17 ans atteints de maladies chroniques ou qui sont en contact avec des personnes à risque. Administré par un jet dans chaque narine, il peut s'avérer un argument pour convaincre un enfant qui aurait peur des injections. Ce procédé de vaccination est recommandé pour cette clientèle par les experts en immunisation du Québec.

Modalités de fonctionnement

Cette année, la vaccination antigrippale en milieu rural aura lieu à Saint-Hugues, Saint-Pie, Saint-Damase, Saint-Jude et Saint-Liboire. Le service y est toujours offert de 12 h 30 à 19 h. Le nombre de places étant limité (70 à 90 personnes), il faut s'inscrire dès que possible aux dates indiquées ci-dessous. Les citoyens des municipalités indiquées plus bas sont priorisés, mais le service n'est pas exclusivement destiné à ceux-ci.

À **Saint-Damase**, il y aura vaccination au Complexe sportif, situé au 105, rue Sainte-Anne, le **18 novembre**. Il faut réserver entre le 24 octobre et le 11 novembre, au 450 797-3341, poste 4002. Elle s'adresse aux citoyens de Saint-Damase et de Sainte-Madeleine en priorité.

À **Saint-Hugues**, la vaccination se tiendra à la salle municipale, située au 390, rue Notre-Dame, le **15 novembre**. Il faut réserver, entre le 24 octobre et le 11 novembre, au 450 794-2832, poste 1. Les citoyens de Saint-Louis, Saint-Barnabé-Sud, Saint-Jude, Saint-Bernard-de-Michaudville, Saint-Marcel-de-Richelieu et Saint-Hugues ont priorité pour s'inscrire.

À **Saint-Jude**, il y aura une clinique de vaccination à la salle communautaire, située au 930, rue du Centre, le **22 novembre**. Il faut réserver du 31 octobre au 18 novembre, au 450 792-3030. Cette clinique est ouverte aux citoyens de Saint-Louis, Saint-Barnabé-Sud, Saint-Jude, Saint-Bernard-de-Michaudville, Saint-Marcel-de-Richelieu et Saint-Hugues.

À **Saint-Liboire**, la vaccination s'effectuera au bureau municipal, situé au 21, Place Mauriac, les **23 et 24 novembre**. Il faut réserver du 31 octobre au 18 novembre, au 450 793-2811, poste 2121. Les citoyens de Saint-Liboire et ceux de Saint-Valérien-de-Milton y auront la priorité.

À **Saint-Pie**, elle aura lieu au Centre sportif et culturel, situé au 50, rue Garneau, les **16 et 17 novembre**. Il faut réserver entre le 24 octobre et le 11 novembre, au 450 772-2488. Les citoyens de Saint-Pie ont priorité.

Vaccination sans rendez-vous

Le CISSS de la Montérégie-Est offre également l'opportunité à la population de recevoir le vaccin, sans rendez-vous, aux **Galerias St-Hyacinthe**, dès le **mardi 1^{er} novembre jusqu'au vendredi 25 novembre**, du lundi au vendredi, de 13 h à 20 h.

Les personnes souhaitant obtenir plus d'information à propos de la vaccination en milieu rural peuvent contacter la MRC des Maskoutains au 450 774-3170, ou par courriel à infotransport@mrcmaskoutains.qc.ca.

Les informations sur les modalités de vaccination sont également disponibles sur le site Internet du CISSS de la Montérégie-Est à l'adresse www.santeme.quebec ou par téléphone en composant le 1 877 295-3040.

-30-

Source :

Denyse Bégin
Agente de communication
MRC des Maskoutains
450 768-3001
dbegin@mrcmaskoutains.qc.ca

Marie-Josée Guilbault
Conseillère en communication
CISSS de la Montérégie-Est
450 468-8111, poste 82651
marie-josee.guilbault.csssry16@ssss.gouv.qc.ca